

4. INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

✓ RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

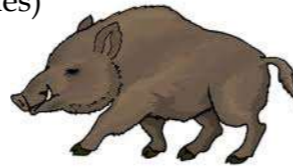
✓ LOCATIONS DE SALLES :

En raison du contexte actuel,

- La location de la salle des fêtes « Camille Peultier » n'est plus possible jusqu'à nouvel ordre,
- La location de la « Maison des Associations » s'effectue sous certaines conditions (renseignements en Mairie).

✓ JOURS DE CHASSE :

- Dans le secteur du parcours de santé et dans les bois de la route de Golbey :
 - chasse à l'affût (sur chaise) : les lundis, jeudis, vendredis (hors jours fériés)
 - chasse en battue : les lundis
 - (▲ lundi 2 novembre : chasse en battue dans le parcours de santé)**
 - interdite : les mardis, mercredis, samedis, dimanches
- Dans le secteur d'Uxegney : les samedis
- Dans le secteur de Darnieulles : samedis, dimanches et jours fériés et quelques jours en semaine si forte présence de sangliers



✓ DÉPLACEMENTS DOUX :



La municipalité a choisi de développer la pratique du vélo mais aussi de la marche sur le territoire communal car ce sont deux modes de déplacement peu onéreux, rapides et bénéfiques pour la santé. L'incitation des pouvoirs publics est également forte en ce moment (Etat, Région, Département et intercommunalité) à travers l'aide qu'ils apportent à ces deux types de déplacements.

Ainsi un quart des déplacements se fait déjà à pied tandis que 60% des trajets effectués en voiture font moins de 5 km... C'est pourquoi la marche est idéale pour les déplacements de moins d'un kilomètre et la pratique du vélo (à assistance électrique ou pas) pour les déplacements de moins de 5 km. Il nous faut changer nos habitudes bien sûr et aussi adapter notre cadre de vie à la marche et au vélo. Cet objectif est en cours d'étude par les commissions concernées.



✓ MESSAGE TRANSMIS PAR LES INFIRMIÈRES LIBÉRALES :

A toutes celles et ceux qui par le biais de dons de masques, de gel hydroalcoolique, de gants, de combinaisons de protection, de visières, ... nous ont permis de travailler avec plus de sécurité pendant cette période bien difficile où tout nous faisait défaut.

Votre générosité, vos encouragements, vos sourires, nous ont particulièrement touchées, sachez que nous vous en sommes extrêmement reconnaissantes ...

Continuez à prendre grand soin de vous et de vos proches, Merci du fond du cœur.

Comité de rédaction : Jean-Pierre BEGEL, Jean-Paul BELLAMY, Patricia BOURGUIGNON, Dominique DUCHANOY, Dominique GABRION, Nadia GIRARDET, Anne-Lyse GROMER-PELTIER, Claudine MONTERRIN, Marie-Edith MOREL, Claude PERIN, Philippe PETIT, Catherine SCHMITT. Publication trimestrielle - tiré en 900 exemplaires-- Imprimé par nos soins - Diffusion : distribution boîtes aux lettres, site internet.

LES FORGES



LES FORGES ACTU!

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

✓ ACCUEIL DE LOISIRS DE LA TOUSSAINT :

organisé **du 19 au 23 octobre 2020**, pour les enfants de 3 à 11 ans.
Inscriptions et renseignements en Mairie et sur le site.

✓ RENTRÉE SCOLAIRE :

-Equipe pédagogique (année scolaire 2020 / 2021) :

- Petits/Moyens (25 élèves) : Delphine ROUPSY et Marie VILLIERE
- Moyens/Grands (24 élèves) : Nathalie TIBERI
- CP/CE1 (24 élèves) : Mathieu JACQUES
- CE1/CE2 (24 élèves) : Martine PARENT (directrice), Valérie BAROTTE
- CE2/CM1 (26 élèves) : Elodie DEROUINEAU
- CM1/CM2 (26 élèves) : Claire KOEBEL



-Rappel de sécurité :

- Seuls les parents de maternelle sont autorisés à entrer dans la cour.
- L'entrée des véhicules sur le parking de la Mairie est interdite de :
8h15 à 8h45 ; de 11h15 à 11h45 ; de 13h15 à 13h45 ; de 16h15 à 16h45.

✓ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Au lendemain de cette rentrée un peu particulière, nos services périscolaires (garderie du matin, pause méridienne avec restauration et garderie du soir) rencontrent un énorme succès, malgré toutes les dispositions prises par rapport au protocole sanitaire qui nous est imposé.

La municipalité a donc dû s'adapter : changement de locaux, séparation des maternelles et des élémentaires, embauche d'une personne... Elle fait aussi appel ponctuellement à des agents communaux ou à des élus lorsque les effectifs sont trop importants.

✓ TRAVAUX :

- Réfection totale du pont route de Mirecourt par le Conseil Départemental (garde-corps hors norme, voûte corrodée, trottoirs trop étroits) **du 21 septembre au 20 novembre 2020**
- Route de Sanchey (limitation de vitesse à 30 km/h) : chicane installée pour inciter à réduire la vitesse de cette rue qui est davantage empruntée en raison de la déviation
- Modification de 2 arrêts de bus (Transport scolaire et les 2 lignes régulières) : Suite à la déviation de la Route de Mirecourt, les arrêts de la Tuilerie et de la Mairie sont déplacés pendant la durée des travaux, et transférés à la Chapelle (pour la montée) et au droit de la pharmacie (pour la descente).

✓ ENTRETIEN DES HAIES (Rappel) :



Les administrés ayant des haies en bordure des voies communales sont priés de les tailler régulièrement pour assurer la visibilité, la sécurité des usagers et la circulation des piétons.

2. INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **MAIRIE** : ☎ 03.29.82.49.43

Site : www.mairielesforges.fr

- Mail : mairie.lesforges@wanadoo.fr

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **lundi au vendredi** : de 7h45 à 11h45 et de 13h30 à 18h00 (sauf mercredi après-midi)
- **samedi** : de 7h45 à 11h30

Vacances Scolaires :

- **lundi au vendredi** : de 7h45 à 11h45
- **samedi** : de 7h45 à 11h30

✓ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** : ☎ 03.29.33.32.95 ☒

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** de 13h30 à 17h30
- **mercredi** : de 12h30 à 14h30
- **samedi** : de 9h00 à 11h30

Vacances Scolaires :

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** : de 8h30 à 12h30
- **mercredi** : de 12h30 à 14h30
- **samedi** : de 9h00 à 11h30

✓ **DECHETTERIE** : ☎ 06.43.46.11.67 - www.sicovad.fr

Ouverture : (Fermée les jours fériés)

- **lundi** : Fermée
- **mardi, jeudi, vendredi** : 13h00 à 18h00
- **mercredi, samedi** : 9h00 à 12h00 / 13h00 à 18h00
- **dimanche** : 9h00 - 12h00

(Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés par le SICOVAD - contacter Mairie : Panneau Pocket et le site internet)

INFO :

Distribution de 2 rouleaux de sacs jaunes dans les boîtes aux lettres normalisées :
Du 14 septembre au 23 octobre 2020.



✓ **BIBLIOTHEQUE** : 10, rue de la Mairie - ☎ 03.29.82.49.43 - Prêt et inscription gratuits.

Ouverture : Tous les mardis de 15 h 30 à 19 h 00

✓ **LIGNES DE BUS** : Liste des arrêts et horaires disponibles en Mairie.

- 4 : (Epinal, Darney, Monthureux-sur-Saône)
- 9 : (Epinal, Vittel, Contrexéville)



✓ **BRUITS ET NUISANCES SONORES** : (arrêté préfectoral)

Horaires à respecter :

- **Jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **Dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

✓ **INFO PANNEAU POCKET** :

Pour mieux vous informer, la municipalité a mis en place une application mobile téléchargeable gratuitement.

Site : www.panneaupocket.com



3. QUOI DE NEUF ?

✓ **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)** :

En raison des risques sanitaires, le CCAS a décidé d'annuler le repas et le colis pour les personnes âgées et de les remplacer par des bons d'achat d'un montant équivalent à dépenser dans les commerces forgerons avant le 31/12/2020.

Cette décision exceptionnelle a également pour objectif de favoriser les commerçants de la commune qui ont déjà subi une baisse d'activité liée au confinement et à la fermeture de la route de Mirecourt.

Les bons d'achat mentionnant les commerces participants seront nominatifs et distribués par les membres du CCAS au plus tard début novembre aux personnes de plus de 70ans qui se seront inscrites avant le 26/09/2020. Un courrier a été adressé à chacune.

Le CCAS doit encore définir les modalités de remise de la prime naissance, car chaque année, les parents des bébés nés dans l'année étaient invités à l'apéritif du repas. Ils seront informés par courrier des dispositions prises.

✓ **FORET COMMUNALE** : Un petit tour en forêt !

Comme vous le savez peut-être, la commune des Forges a la chance de posséder sur son territoire une forêt de 103 ha répartis entre les lieux-dits « La Louvroie » et « le Bois Bany », de part et d'autre de la route de Golbey.

Cette année encore, grâce à l'intervention des affouagistes forgerons (au nombre de 19), notre belle forêt est entretenue. 2 parcelles ont été exploitées permettant ainsi à chacun de façonner du bois de chauffage pour un total de 174 stères. Ils permettent également à la commune de percevoir un revenu afin d'investir dans son entretien et son aménagement. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Je n'oublie pas non plus les Forgerons qui achètent des stères rendus (livrés chez eux) : 14 foyers ont bénéficié de ce service pour un total de 90 stères. (Réservations par l'intermédiaire de coupons-réponses distribués dans les boîtes aux lettres en début de chaque année).

Continuons à entretenir notre forêt. C'est notre capital.



✓ **CONSEIL DES JEUNES** :

Toi qui as entre 10 et 21 ans

Le Conseil Municipal des Jeunes, tu connais ?

Il existe depuis 2015 et en 6 ans, ils ont déjà mis en place ou réussi :

- Les panneaux aux abords de l'école,
- La fresque sur le mur du parking de la mairie,
- Le calendrier vendu chaque année à plusieurs centaines d'exemplaires,
- Le terrain de bosses à Chardane,
- La fête des Champs Golots qui a lieu chaque année, et beaucoup de petites choses qui améliorent la vie des jeunes Forgerons !



Si tu es curieux et intéressé, Rendez-Vous à la réunion d'information qui aura lieu le **03 octobre 2020 à la Mairie des Forges à 10 h 00**. Des jeunes des 3 mandats précédents seront présents pour te renseigner ou te présenter (ou tes parents s'ils le souhaitent) les secrets du Conseil Municipal des Jeunes !

Donne de la voix à tes idées --> Deviens Jeune Conseiller !!!